

de leur premier obus d'artillerie binaire. En France, les projets relatifs à la production d'une arme chimique de dissuasion se poursuivent.

Malgré les progrès réalisés à la Conférence du désarmement en vue de la signature d'une convention sur les armes chimiques, plusieurs questions sont encore loin d'être réglées. Citons la définition de l'expression "armes chimiques"; les difficultés de vérification, vu la facilité avec laquelle on peut fabriquer ce genre d'armes; les coûts se rapportant à la mise sur pied et au fonctionnement d'un organe de surveillance international, ainsi que l'importance des effectifs et des attributions d'un tel organe; la procédure d'exécution des inspections par mise en demeure, et la nécessité de faire en sorte que le plus grand nombre de pays possible signent la convention sur les armes chimiques.

Le Canada a signé et ratifié le Protocole de Genève établi en 1925 et la Convention sur les armes biologiques conclue en 1972. Depuis, le Canada s'intéresse énormément à l'élaboration de mesures de vérification propres à assurer une plus stricte observation de la Convention. De plus, les divers gouvernements s'étant succédés à Ottawa ont proposé leur aide en vue de définir la portée d'une convention sur les armes chimiques, d'en promouvoir les avantages, et de trouver des moyens efficaces pour en vérifier l'application. La signature d'une convention qui interdirait les armes chimiques fait partie des six grands objectifs que le gouvernement actuel s'est fixés en matière de désarmement et de limitation des armements.

La position actuelle du Canada

La publication d'un ouvrage intitulé Manuel pratique de la vérification d'allégations d'utilisation d'armes chimiques ou biologiques (1985), l'organisation de trois enquêtes sur des cas présumés d'utilisation d'armes à toxines par les Soviétiques en Asie du Sud-Est,¹ et la présentation, à la

¹ Manuel pratique de la vérification d'allégations d'utilisation d'armes chimiques ou biologiques, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, novembre 1985; Butler, G.C., Report on Use of Chemical Warfare in Southeast Asia, note adressée aux Affaires extérieures le 2 déc. 1981; Shiefer, H.B., Study of the Possible Use of Chemical Warfare Agents in Southeast Asia : A Report to the